

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 NOVEMBRE 2025

Le 28 novembre, sur convocation régulière du Maire en date du 20 novembre 2025, le Conseil Municipal s'est réuni en mairie.

Etaient présents les Conseillers Municipaux en exercice, exceptés :

- **Michel PETITCOLAS (donne pouvoir à William SCHWOB).**
- **Frédéric GENET (donne pouvoir à Ali ONDER).**
- **Muriel REGNAUD (donne pouvoir à Monique GAYOUS).**
- **Catherine BONNAMOUR (donne pouvoir à Marie-Agnès GUEZET).**
- **Bernadette THOMAS (donne pouvoir à Françoise SCHMIDT).**

Patrice JEGO est élu secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu du conseil municipal du 29 septembre 2025.

1- Projets aménagements rue de Gray et rue de Lausanne

Suite à la délibération votée par le Conseil Municipal le 26 avril 2024 portant sur les aménagements de voiries visant à faire diminuer la vitesse des véhicules et à dissuader les automobilistes à passer par le centre du village, un nouveau comptage et une étude d'impact ont été réalisés par GBM.

Une présentation des éléments reçus a fait l'objet d'un premier débat lors du Conseil Municipal du 29 septembre 2025.



GBM attend l'avis du Conseil Municipal sur les modalités suivantes :

- Installation de feux tricolores à l'intersection de la rue de Serre et de la rue de Lausanne comprenant 2 options :
 - 1°) Proposition A avec maintien du mini giratoire
 - 2°) Solution B avec création de voies de tourne à gauche
- Installation de feux tricolores à l'intersection de la rue de Gray et du chemin du Bois de la Dame
-

Avant de passer au vote, chaque Conseiller prend la parole afin d'exposer son avis.

A l'issue des débats le Conseil Municipal vote pour l'installation des feux tricolores aux deux intersections. Eu égard aux coûts, la proposition A est également retenue pour l'intersection de la rue de Serre et de la rue de Lausanne. Le conseil Municipal souhaite toutefois un dispositif permettant le décalage du passage au vert des feux tricolores rue de Lausanne afin de faciliter « le tourne à gauche ».

Vote pour : 11

Vote contre : 7

Abstention : 1

2- Programme voirie 2026

Le Maire rappelle le programme voirie transmis à GBM.

Concernant les rues de Pelousey et de Chapelot, les travaux sont différés car le SIEVO a prévu le remplacement de conduite d'eau pour la première et des travaux d'assainissement seront réalisés par GBM pour la deuxième.

3- Restitution CAUE

La commune est adhérente au CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement du Doubs) et bénéficie de ses services.

Le Conseil Municipal avait saisi le CAUE pour que lui soit proposer des aménagements urbains et paysagers autour de l'église et de la salle des fêtes.

L'étude d'opportunité est présentée au Conseil Municipal.

Un échange d'idées s'ensuit.

L'opération sera finalisée au cours de l'année 2026 après le vote du budget.

